

Nouvelles locales du vendredi 13 juillet 2012

@rib News, 13/07/2012 | Sécurité - Embuscade contre deux véhicules de transports en commun avec à leur bord des commerçants allant de Cibitoke à Kayanza. L'attaque a lieu près de la forêt de Kibira au niveau de la colline Ndora de la province de Cibitoke. Une somme de plus de 5.000.000FBu et des téléphones portables auraient été emportés par deux hommes armés et portant des effets militaires. L'administrateur communal de Bukinyanya demande aux commerçants de ne pas voyager avant qu'il ne fasse jour. [Isanganiro/Bonesha]

- Un corps sans vie d'un bébé de moins de cinq ans a été découvert dans une canalisation des eaux irriguant les communes en commune Rugombo. Sa famille affirme qu'elle n'est pas au courant des circonstances de cette mort puisque cet enfant avait passé la journée à jouer avec d'autres. [Isanganiro] | Economie - L'expert en douanes Charles Nihangaza critique la réglementation sur l'importation des véhicules dont l'année de fabrication date de plus de dix ans. Il signale que la mesure devrait être prise à l'encontre des personnes qui peuvent rater l'impôt payé par les consommateurs. Il précise qu'apparemment, ceux qui devraient se charger du contrôle de la légalité de cette décision n'ont pas été vigilants et doit être juste si non elle devient caduque et se supprime d'elle-même et doit aussi être proportionnel. [Rpa]

- Le président du PARSEM ne comprend pas que la Banque centrale de la République du Burundi ne contrôle pas les rapports entre les institutions financières et les clients. Certes, la Banque centrale ne contrôle pas les contrats entre ces institutions financières et les clients, mais elle doit intervenir pour qu'il n'y ait pas de malentendus entre les partenaires concernés. Il demande donc au gouvernement de ne pas baisser les bras devant une telle situation puisque le domaine des banques est vital pour le pays. [Rpa] | Justice - Le commissaire adjoint de la police en province de Gitega a comparu devant le substitut du procureur de la République près la Cour d'appel de Gitega pendant une durée de 35 minutes.

Nurweze Michel alias Rwembe est poursuivi pour avoir torturé un travailleur domestique, a dit le procureur de la Cour d'appel de Gitega et il sera convoqué chaque fois que de besoin, a-t-il ajouté. Les organisations de la société civile d'ailleurs affirment que la population dit que c'est une bonne initiative puisque ce vice-commissaire s'était rendu coupable de tortures de toutes sortes et à l'avenir il aura peur de refaire de tels forfaits puisqu'il aura vu qu'il est susceptible d'être poursuivi. [Rpa/Isanganiro]

- Le représentant des services de renseignement en province de Kayanza est accusé par la population et les autorités provinciales de vouloir s'ingérer dans les affaires de la justice. Après avoir constaté qu'il veut se servir de la justice surtout dans les affaires pendantes, le gouverneur de province dit ne pas comprendre comment ce responsable de la documentation se mêle dans ces affaires. Ce dernier dit ne pas s'ingérer dans la vie de n'importe qui que ce soit et affirme ne pas menacer la sécurité de personne. [Rpa] | Education - Le gouvernement ne peut pas régulariser les travailleurs de l'Université du Burundi sur les listes salariales nouvellement dressées. Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique fait savoir qu'il est en train de mettre en application les clauses de la sentence arbitrale sur la régularisation de ces travailleurs et estime que ces nouvelles revendications ne sont pas de la compétence de son ministère, mais du gouvernement tout entier. A ce sujet, l'avocat de plus de 900 travailleurs du syndicat STUB fait savoir que ce n'est pas le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique qui est chargé de la mise en application des clauses de la sentence arbitrale, mais le Conseil d'administration.

[Bonesha/Rpa/Isanganiro] | Société - Les transporteurs des biens et des personnes dans la mairie de Bujumbura ont fait ce matin un sit-in devant les bureaux de l'association des transporteurs (ATRABU) pour dénoncer la façon dont les biens de l'association sont gérés. Ils accusent Dôo Ntakarutimana de ne pas vouloir tenir une réunion qui déciderait de la utilisation des fonds de leur association et avoir le droit de participer à la gestion de cette communauté. La police est vite intervenue et s'est interposée entre les manifestants et les dirigeants de cette association. Des négociations ont donc été entamées entre les protagonistes en présence du président de l'association des transporteurs. [Rpa/Isanganiro/Bonesha]

- La majeure partie des ex-prisonniers libérés de la prison de Ngozi sont restés dans la ville de Ngozi et sont dans les rues en train de mendier. Ils expliquent cela manque de ticket de transport pour les ramener chez eux. L'administrateur de la commune Ngozi fait savoir que ces ex-prisonniers n'ont pas de raison de rester dans les rues de Ngozi puisque l'APRODH est prêt à donner le ticket à tout prisonnier qui le sollicite. A ce sujet, l'APRODH souligne qu'elle a déjà des tickets à plus de 70 prisonniers qui se sont confiés à elle. Elle ajoute que même les autres qui le veulent peuvent venir le signaler. [Bonesha/Isanganiro]

- Environ 100 ménages de la commune Giteranyi ont fui leurs propriétés vers l'Ouganda depuis l'année 2012. Les autorités communales affirment que les causes de ce départ est l'exiguïté de la démographie galopante. [Bonesha]